

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7386565501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7386565501>

Cette annonce a été mise en ligne le **5 décembre 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

LOUMY

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros

Siège social : 2 D rue du Pas de Lièvre - 49610 MURS

ERIGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MURS ERIGNE du 03/12/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LOUMY

Siège : 2 D rue du Pas de Lièvre - 49610 MURS ERIGNE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : Travaux de revêtement des sols, murs et mobiliers

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Martin GIRAUDEAU, demeurant 2 D rue du Pas de Lièvre - 49610 MURS-ERIGNE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ANGERS-49100.

POUR AVIS

Le Président

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

